

DARMEN HURKOO, HEAD OF SME AND MICRO FINANCE À LA SBM BANK (MAURITIUS) LTD

« Les PME doivent être plus transparentes et les banques faire preuve de plus de flexibilité »

PROPOS RECUEILLIS PAR
FABRICE LARÉTIF

❶ **Quel constat faites-vous de la trésorerie des PME deux ans après l'impact de la pandémie ?**

À mon avis, la situation de trésorerie des PME est globalement revenue à la normale. On observe une reprise rapide dans certains secteurs tels que le tourisme, le commerce et l'informatique, tandis que d'autres secteurs, comme le textile, mettent plus de temps à se redresser.

L'accès au financement a toujours été un défi pour les PME. Cela a-t-il évolué dans le bon sens ces dernières années ?

Ces dernières années, diverses institutions financières ont fait des efforts constants pour aider les PME à accéder au financement. Cependant, le problème principal réside dans le fait que de nombreuses PME ont encore beaucoup à faire en termes d'alphabétisation financière, communément appelée éducation financière, ainsi qu'en matière de pratiques comptables appropriées.

L'accès au financement des PME devrait être une initiative à double sens. D'une part, les PME devraient être plus transparentes en ce qui concerne leurs rapports financiers, et d'autre part, les institutions financières devraient faire preuve de plus de flexibilité.

❷ **Quelles sont les spécificités des prêts accordés par la SBM aux PME ?**

La SBM Bank (Mauritius) Ltd propose une large gamme de produits aux PME, des facilités

à court terme pour financer le fonds de roulement, aux facilités à moyen et long terme pour l'investissement dans les bâtiments, véhicules, équipements ou dans le capital. Ces financements couvrent tous les secteurs d'activité. Au niveau de la SBM, nous lançons au moins une campagne spéciale chaque année avec un forfait attractif pour soutenir les PME.

❸ **Le maintien du taux directeur à 4,5 % aura-t-il une influence sur les demandes de prêts des**

PME pour le reste de cette année ?

Avec la hausse du taux directeur entre novembre 2022 et mai 2023, comme cela a été le cas dans plusieurs autres pays, les PME ont eu à faire face aux augmentations sur le remboursement mensuel des emprunts. Cela étant dit, à la SBM, nous avons soutenu les entrepreneurs qui ont fait une demande de rééchelonnement de leurs emprunts.

Le maintien du taux directeur à 4,5 % p.a. suivant la dernière réunion du Monetary

Policy Committee de la Banque de Maurice aidera les PME à se repositionner sur le marché local et à mieux se préparer pour faire face aux nouveaux défis de l'entrepreneuriat.

❹ **Quelle évaluation faites-vous de la capacité de remboursement des PME ?**

Comme je l'ai déjà mentionné, la Banque de Maurice a augmenté à plusieurs reprises le taux directeur (ou « key rate ») au cours des derniers mois. Cependant, la SBM, en tant que banque responsable consciente de son rôle de soutien au développement socio-économique du pays, n'a pas augmenté le taux de prêt de référence (Prime Lending Rate) selon le même ratio que la révision du taux directeur.

Parmi d'autres mesures que la SBM a prises figurent la mise en place de nouveaux plans de

Il y a des efforts constants pour aider les PME à accéder au financement.

financement à long terme, le rééchelonnement des facilités bancaires existantes selon le flux de trésorerie de l'emprunteur et la révision à la baisse des taux d'intérêt pratiqués sur les nouveaux emprunts.

❺ **Est-ce que les banques commerciales sont en mesure de rivaliser avec la DBM Bank, qui était jusqu'à présent le choix privilégié des PME ?**

La DBM a énormément contribué au développement de l'île Maurice depuis sa création et elle opère selon une philosophie

différente de celle des banques commerciales. Comme le souligne le Budget 2023-2024, la DBM a un rôle crucial dans le financement des PME avec diverses mesures d'accompagnement.

Les banques commerciales sont en mesure de concurrencer la DBM, car elles offrent une large gamme de produits que la DBM ne propose pas et également des facilités de financement du commerce, des garanties bancaires, des cartes de crédit, des services bancaires par Internet, entre autres, alors que la DBM se limite aux prêts à terme.

